

Nouveau cadre réglementaire régissant l'aquaculture en Nouvelle-Écosse : Un compromis entre les intérêts ou une occasion manquée?



Aperçu

1. L'aquaculture en Nouvelle-Écosse
2. Le processus d'examen de la réglementation
3. Le nouveau cadre réglementaire
4. La réglementation en action

L'aquaculture en Nouvelle-Écosse : le pour

- 60 millions de dollars (1)
- 600 emplois (1)
- 80 % des recettes proviennent du saumon (2)
- Rapport sénatorial de 2016 : Doubler la production aquacole au Canada (3)
- Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a investi 2,8 M\$ dans la recherche et l'expansion des activités en aquaculture en 2016 (4)



L'aquaculture en Nouvelle-Écosse : le contre

- Conditions anoxiques créées par les restes d'alimentation et les matières fécales
- Pollution des eaux créée par des produits chimiques
- Répercussions sur les populations de saumon sauvage
- Santé du poisson d'élevage
- Répercussions sur d'autres espèces sauvages, dont le homard
- Manque d'acceptabilité sociale dans beaucoup de collectivités (5)



Le processus d'examen de la réglementation



Le processus d'examen de la réglementation

A New Regulatory Framework for Low-Impact/High-Value Aquaculture in Nova Scotia

The Final Report of the
Independent Aquaculture Regulatory Review for Nova Scotia
[The Doelle-Lahey Panel]

2014

Le nouveau cadre réglementaire

- 1) La ***Fisheries and Coastal Resources Act (Loi sur les pêches et les ressources côtières)***, (SNS 1996, c. 25 (version modifiée; « FCRA »))
- 2) L'***Aquaculture License and Lease Regulations (Règlement sur les permis et les baux en aquaculture)***, NS Reg 347/2015 (« ALLR »)
- 3) L'***Aquaculture Management Regulations (Règlement sur la gestion de l'aquaculture)***, NS Reg 348/2015 (« AMR »)

Le nouveau cadre réglementaire



Le nouveau cadre réglementaire

Aquaculture Regulation in the Post Doelle-Lahey Era: An Analysis of Nova Scotia's New Regulatory Framework

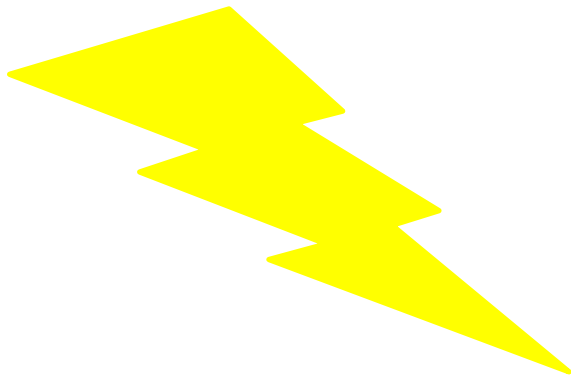
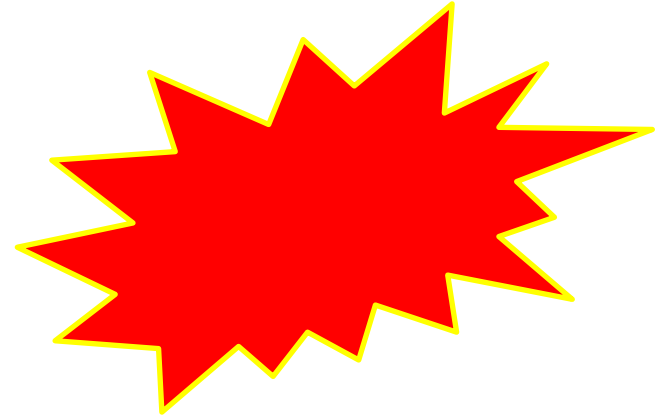
**Authors: Lisa Mitchell and Aaron Ward
November 12, 2015**



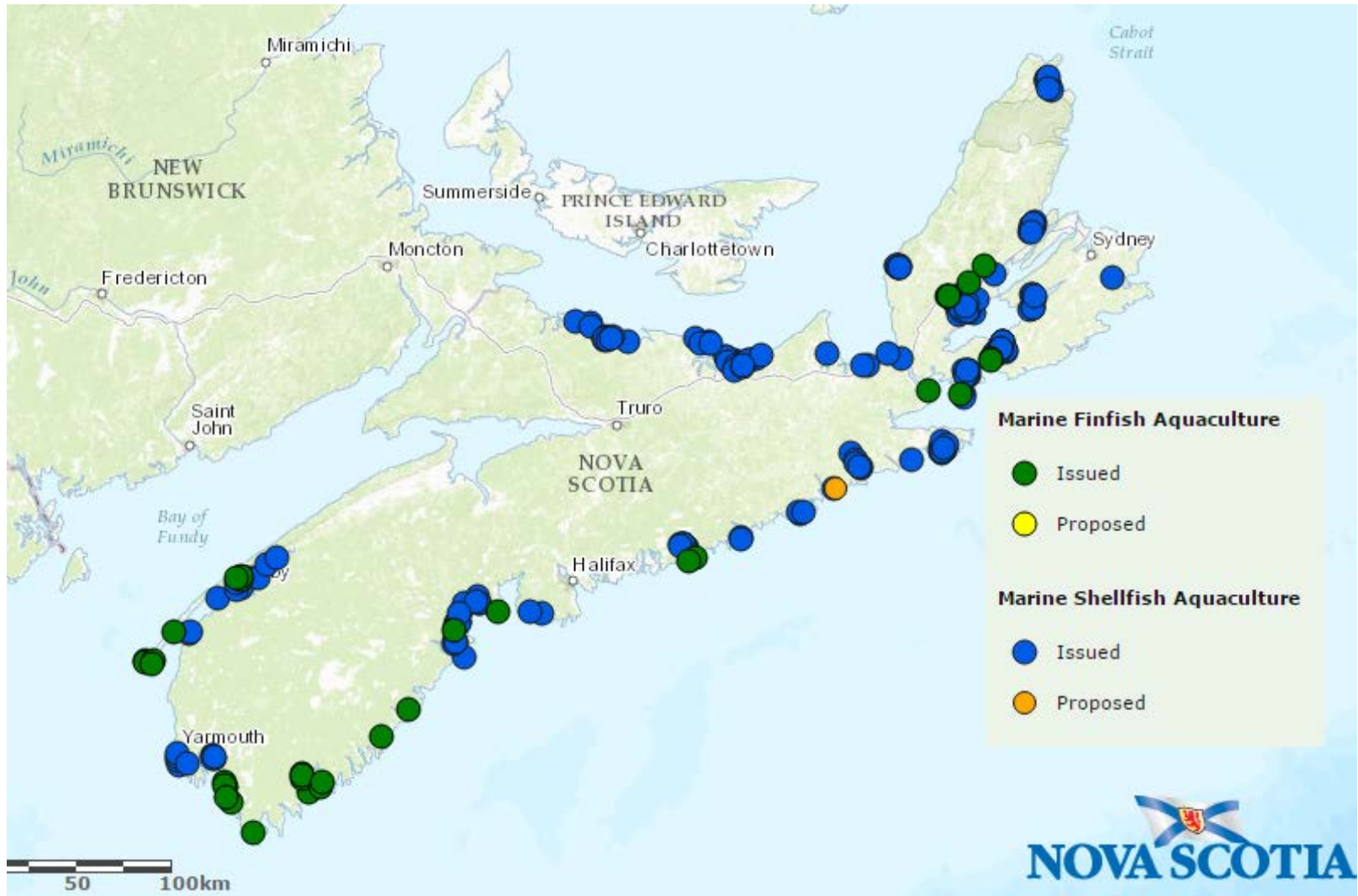
Le nouveau cadre réglementaire

Le bien	Les occasions manquées
	Classification verte, jaune, rouge
Processus de détermination de la portée prédemande	Le ministre conserve un pouvoir discrétionnaire important
Audiences arbitrales publiques	S'applique seulement à certains types de demande
Plus d'information publique	Garde toujours une forme discrétionnaire, modification à la FOIPOP [<i>loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i>]
Renforcement de l'application de la loi	Aucun appel public (6)

Le nouveau cadre réglementaire



La réglementation en action



Conclusion



Références

- 1) <http://novascotia.ca/fish/aquaculture/>
- 2) *Nova Scotia's Aquaculture Strategy: Creating Sustainable Wealth in Rural and Coastal Nova Scotia*, à la page 5 (en anglais) : www.gov.ns.ca/fish/NS-Aquaculture-Policy.pdf
- 3) Comité sénatorial permanent des pêches et des océans : Volume trois – Un océan de possibilités : L'aquaculture au Canada, à la page 15 : http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/421/POFO/Reports/2016-06-22_POFO_AquacultureVolume3_Final_F.pdf
- 4) *Nova Scotia government invests \$2.8M in aquaculture research, expansion* (en anglais) <http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/nova-scotia-aquaculture-investment-1.3666980>
- 5) Meinhard Doelle et Bill Lahey, *A New Regulatory Framework for Low-Impact/High-Value Aquaculture in Nova Scotia*, 2014 (en anglais) : http://novascotia.ca/fish/documents/Aquaculture_Regulatory_Framework_Final_04Dec14.pdf aux pages : 7 à 35
- 6) Lisa Mitchell et Aaron Ward, *Aquaculture Regulation in the Post Doelle-Lahey Era: An Analysis of Nova Scotia's New Regulatory Framework* (en anglais), 2015 : <http://www.ecelaw.ca/item/140-analysis-of-nova-scotia-s-new-aquaculture-regulatory-framework.html>



Aaron Ward

award@ecojustice.ca

Site Web : www.ecojustice.ca